

**Opération**

Réhabilitation de l'ancien relais de poste en équipement public : mairie et logements

**Maître d'ouvrage**

Commune de Laives (900 habitants)

**Maître d'œuvre**

Frédéric FAUCHER, architecte DESA pour l'opération Cœur de village et les première et deuxième tranches de travaux

**Programme**

- Mairie : secrétariat, bureau du maire, salle du conseil, salle du cadastre, bureau d'accueil individuel, salle pour le CCAS, archives
- 4 logements : 3 T2 et 1 T1
- Local pour un Relais de taille de la pierre

**Contexte et chronologie**

- 2001 : premières études
- 2003 : référendum pour l'acquisition du bâtiment
- 2003 - 2005 : travaux
- Tranche 1 - Clos couvert
- Tranche 2 - Aménagement de la mairie, de quatre logements et du Relais de taille de la pierre
- En projet :
  - 2008 : troisième tranche (salles de réception, d'exposition et associatives)
  - 2009 : quatrième tranche (trois chambres d'hôtes)

**Coût**

- Tranche 1 : 338 662 € ht
- Tranche 2 : 285 461 € ht
- Total travaux : 624 123 € ht

**Surfaces traitées**

1 484 m<sup>2</sup>

Le bâtiment de l'ancien relais de poste, situé à l'entrée ouest du bourg, accueille aujourd'hui les locaux de la mairie et des logements.

Un projet ambitieux, inscrit dans une démarche globale de réflexion (Opération cœur de village) sur le fonctionnement des équipements publics communaux, est à l'origine de cette réhabilitation.

Après avoir demandé l'avis de la population par référendum, l'achat par la commune de ce vaste bâtiment permet de regrouper tous les locaux de la mairie.

Le programme est complexe : mairie (secrétariat, bureau du maire, salle du conseil, salle du cadastre, salle pour

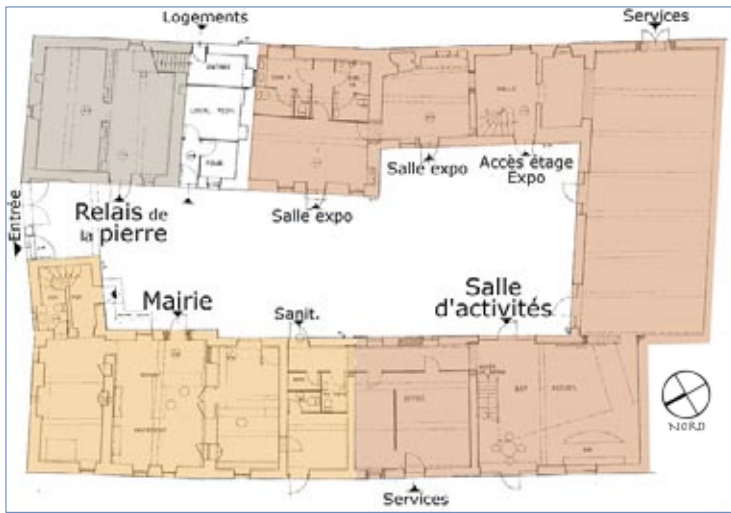
le CCAS, bureau d'accueil individuel), logements (3 T2 et 1 T3), salle de réception, chambres d'hôtes, «relais de la pierre» (lavier, murailleur, tailleur de pierre) sont destinés à cohabiter autour d'une cour centrale.

Les travaux ont dû être échelonnés dans le temps : les première et deuxième tranches sont achevées avec la création des locaux de la mairie et les quatre logements, la troisième tranche (salles de réception) débutera au deuxième semestre 2008 et la dernière tranche (chambres d'hôtes) en 2009. Un chantier d'insertion a été mis en place avec la mission locale pour la première tranche de travaux.

Vue d'ensemble du bâtiment avant travaux



Vue d'ensemble du bâtiment après travaux



Plan global du rez-de-chaussée du projet initial

Les services de la mairie sont installés prioritairement au rez-de-chaussée facilitant ainsi leur accessibilité. Seule la salle du conseil est aménagée à l'étage dans l'une des plus belles pièces de l'ancien relais de poste. Les logements sont situés dans les étages, certains possédant une entrée indépendante, d'autres partageant l'entrée de la salle du conseil.

La rénovation s'est effectuée en respect du bâtiment existant : les volumes, percements et sols ont été conservés, et les occultations intérieures remises à l'identique. La récupération et la réutilisation au maximum des matériaux trouvés sur place préserve le caractère ancien des lieux et tranche parfois fortement avec certaines finitions (menuiseries extérieures blanches, surélévation de sols à l'étage, contraste entre les enduits de l'étage et les papiers peints du rez-de-chaussée).

La cour intérieure, noyau central du bâtiment, est aménagée avec des matériaux simples, et rythmée par de la végétation à connotation méditerranéenne. Un pavage de dalles anciennes viendra prochainement renforcer

l'harmonie de teintes entre le sol de la cour et les façades du bâtiment. Reste l'aménagement des espaces de la rue qui devra participer à la mise en valeur du bâtiment et à l'identification implicite de la mairie et des services.

Globalement le projet est ambitieux, la démarche préalable qui l'inscrit dans une réflexion globale est intéressante et la qualité architecturale des services communaux ainsi offerts aux habitants est assez réussie.

